



## COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

Contact Katrin Huwiler, collaboratrice scientifique, [katrin.huwiler@krebsliga.ch](mailto:katrin.huwiler@krebsliga.ch)  
Tél. direct 031 389 92 83

Date Berne, le 15 septembre 2008

### **La Ligue contre le cancer approuve la possibilité donnée à toutes les filles de Suisse d'être vaccinées contre les papillomavirus humains (HPV)**

**Le programme de vaccination pour la protection contre le cancer du col de l'utérus a été approuvé par 25 cantons. La Ligue suisse contre le cancer se réjouit de ce progrès dans le domaine de la prévention. Elle demande toutefois une baisse du prix du vaccin ainsi qu'un registre des tumeurs couvrant tout le territoire helvétique. Car seul un tel registre permettra d'évaluer l'impact du programme. D'autres études doivent encore être menées sur les effets ainsi que sur les effets secondaires du vaccin.**

Les programmes cantonaux de vaccination contre les papillomavirus humains (HPV) responsables de l'apparition du cancer du col de l'utérus ont démarré dans toute la Suisse. Ils ont reçu l'aval de tous les cantons, hormis le Tessin où la décision définitive est attendue pour le 20 octobre. Cela signifie que toutes les filles de 11 à 14 ans et, pendant 5 ans, toutes les jeunes femmes de 15 à 19 ans auront accès au vaccin sur l'ensemble du territoire helvétique. D'après un communiqué de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), un taux de vaccination élevé permet d'empêcher environ 160 cas de cancer et 50 décès par année. La Ligue contre le cancer se réjouit de ce progrès dans le domaine de la prévention.

#### **Nécessité d'un registre des tumeurs sur tout le territoire**

Pas question pourtant pour la Ligue suisse contre le cancer de se reposer sur ses lauriers, car il y a encore beaucoup à faire dans le domaine, notamment:

- La Ligue suisse contre le cancer estime le prix des vaccins encore trop élevé.
- Il s'agit de mener d'autres études sur les effets, les effets secondaires ainsi que les effets à long terme du vaccin.



- Il faut encore réaliser des études sur les répercussions du programme. Un registre des tumeurs étendu à tout le territoire permettrait ce genre d'évaluations. C'est pourquoi la Ligue suisse contre le cancer s'engage pour la création d'un tel registre.

## **Informations sur le cancer du col de l'utérus**

En Suisse, le cancer du col de l'utérus frappe chaque année quelque 250 femmes et quelque 90 femmes en meurent. Presque 100 % des cas sont provoqués par des papillomavirus humains (HPV) transmis lors des rapports sexuels ou, plus rarement, par un contact direct de la peau ou une infection par souillure. Ces dernières années, un stade précurseur du cancer du col de l'utérus a été diagnostiqué et traité chez quelque 5000 femmes par année. La vaccination ne remplace toutefois pas le contrôle gynécologique périodique, car 30 % des cancers du col de l'utérus sont causés par des types de HPV non couverts par le vaccin.

***La Ligue suisse contre le cancer** est une organisation nationale, privée et d'utilité publique. Organisée en association, elle regroupe vingt ligues cantonales et régionales. Financée essentiellement par des dons, elle œuvre dans la promotion de la recherche, la prévention du cancer et le soutien aux malades. Elle sera centenaire en 2010. Elle a son siège à Berne où elle emploie 84 collaborateurs, pour la plupart à temps partiel. (état : août 2008).*